Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215600966-20251211-12_2025_12_11-DE

DEL12_2025_12_11

Rapport annuel 2024 Prix et qualité du Service public de la gestion des Déchets ménagers et assimilés

AQTA

En exercice : 16
Présents : 13
Votants : 15

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à 18 heures, le conseil municipal de la commune de LANDAUL, légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Dominique OLLIVIER-FRANKEL, maire.
Présents : OLLIVIER-FRANKEL Dominique, FRAVALO Anne-Laure, THOMAZO Arnaud, MORVANT-LE TRÉPUEC Hélène, GUYOT David, CORDAILLAT Jean-Christophe, GUILLO Isabelle, LE GOULVEN Annick, TOUBLANT Catherine, MORVAN Aurélie, AUDIC Gaëlle, LE GALLO Yann, RETOUX Denis.

Absents excusés :
GUIVARC'H Isabelle donne pouvoir à MORVANT-LE TRÉPUEC Hélène
LE PALUD Didier donne pouvoir à CORDAILLAT Jean-Christophe (départ à 19h)

Absents : TAVIGNOT Matthieu
Le secrétariat a été assuré par MORVANT-LE TRÉPUEC Hélène

Rapporteur : Madame Dominique OLLIVIER-FRANKEL

Madame le Maire informe l'assemblée :

La compétence gestion des déchets étant gérée par la Communauté de Communes, cette dernière doit transmettre chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Chaque conseiller a été destinataire du rapport annexé. Le rapport papier, disponible en mairie aux horaires d'ouverture, est soumis à l'assemblée pour son information.

Il est proposé au Conseil municipal :

- De prendre acte du rapport annuel 2024 Prix et qualité du Service public de la Gestion des Déchets ménagers et assimilés

Annexes :

- Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du service public de la Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Synthèse rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du service public de la Gestion des déchets ménagers et assimilés

Le 12 décembre 2025

Madame le maire
Dominique OLLIVIER-FRANKEL